

Contexte :

Beaumont est une commune de 3200 habitants située au pied du mont du Salève à deux pas de Genève.

La commune a la chance de bénéficier d'un centre bourg très dynamique doté de commerces et d'équipements publics et d'une zone naturelle très agréable pour randonner et se promener.

La commune est en zone Natura 2 000.

Les services municipaux (techniques et administratifs) sont à taille humaine et collaborent étroitement pour porter les projets d'envergure lancés par les élus.

Fonctions : Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques. Participe à la définition et met en œuvre les orientations des stratégies d'aménagement et de gestion du patrimoine de la collectivité. Pilote les projets techniques de la collectivité.

Grade souhaité : technicien territorial ou catégorie A

Activités techniques :

- Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine et d'espaces publics de la collectivité
- Gestion pratique des questions d'aménagement et d'urbanisme de la collectivité en partenariat avec le service urbanisme et l'élu en charge
- Mise en œuvre des projets dans le secteur technique
- Gestion du patrimoine bâti et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité en relation avec les partenaires institutionnels, les concessionnaires, les utilisateurs et les usagers
- Organisation logistique des manifestations, fêtes et cérémonies communales mais également en lien avec les associations
- Sécurité des bâtiments (ERP), participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité
- Gestion du parc matériel de la collectivité

Activités transversales :

- Ingénierie et pilotage d'études
- Maitrise d'œuvre de certains projets
- Management intermédiaire (équipe de 4 agents actuellement)
- Mise en œuvre et suivi administratif, juridique, commande publique
- Elaboration, suivi et contrôle budgétaire du service et des projets suivis
- Pilotage des ressources humaines du service
- Contrôle de la qualité des services rendus
- Organisation et contrôle des opérations de maintenance
- Organisation et animation des relations à la population ?
- Organisation de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail

Compétences ou connaissances souhaitées :

- Connaissances fondamentales techniques et réglementaires en matière de bâtiment, espaces verts, voirie, propreté urbaine, éclairage public, urbanisme, développement durable, gestion des déchets, cimetières
- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques des secteurs techniques : priorisation et hiérarchisation au niveau sécuritaire, réglementaire, financier, de conservation du patrimoine et de confort d'usage
- Environnement juridique des collectivités territoriales
- Régime juridique des bâtiments et du domaine public, incidences sur le rôle et les actes de son gestionnaire
- Rapporter, animer, communiquer
- Démarches qualité environnementale des bâtiments (QEB), du patrimoine de voirie, analyse des projets sous l'angle du développement durable, etc.
- Modes de préservation et valorisation des patrimoines
- Modes de gestion des services publics (régie, MP, DSP, partenariats PP, mandats, SPL, etc.)
- Démarches qualité environnementale des bâtiments (QEB), du patrimoine de voirie, analyse des projets sous l'angle du développement durable, etc.
- Marchés publics de travaux, de maîtrise d'oeuvre et autres prestations intellectuelles et de fournitures
- Politiques « Zéro produit phytosanitaire »
- Loi handicap et réglementations afférentes
- Démarche de programmation des ouvrages
- Principes de préservation et valorisation des patrimoines
- Techniques d'ingénierie du bâtiment gros œuvre
- Principe du coût global
- Marchés de prestations de service
- Techniques d'ingénierie du bâtiment second oeuvre
- Techniques d'ingénierie VRD et infrastructures
- Réglementation des marchés de maintenance
- Techniques d'ingénierie d'aménagement paysager

- Maîtrise des règles de l'achat public
- Notions générales opérationnelles de génie civil et de constructions
- Techniques de gestion des stocks
- Techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO)
- Principe du coût global s'appliquant aux patrimoines bâti, routier, d'espaces verts et aux véhicules et équipements

- Définition, délimitation, classification et consistance du domaine public
- Inventaire du patrimoine existant
- Codes relatifs à la construction, à la voirie, à l'urbanisme, etc.
- Régime juridique du domaine public et les procédures relatives s'appliquant (coordination, DT et DICT, etc.)
- Réglementations diverses du bâtiment (sécurité incendie, accessibilité, hygiène, qualité environnementale, énergie, etc.)
- Code de l'urbanisme
- Réglementation « permis de construire »
- Loi sur l'air (pollution, bruit, etc.), formations obligatoires et habilitations du personnel

Relations fonctionnelles :

- Relations fréquentes avec les élues et élus, et la direction générale des services
- Relations fréquentes avec le service urbanisme
- Relations avec l'ensemble des services de la collectivité
- Relations permanentes avec l'encadrement intermédiaire
- Relations avec les fournisseurs et fournisseuses, les entreprises, les bureaux d'études assurant la maîtrise d'oeuvre, la maîtrise d'ouvrage déléguée, les prestataires de services, les délégataires
- Relations directes avec les usagers et le milieu associatif
- Relations avec les partenaires institutionnels (structures intercommunales, administrations déconcentrées, autres collectivités, etc.)

Conditions d'exercice :

- Travail sur le territoire communal : au sein d'un centre technique municipal, en mairie et sur site
- Déplacements fréquents sur le territoire
- Disponibilité
- Horaires relativement réguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public, de la saison et des urgences
- Rémunération statutaire
- RIFSEEP
- 37h30 hebdomadaires avec 15 jours de RTT
- Tickets restaurant
- Participation employeur santé et prévoyance

